



## Objectifs de la réforme :

Avec cette réforme, il s'agit moins de transmettre des savoirs que d'apprendre à aller les chercher (seul ou en groupe), à les trier, les hiérarchiser, les structurer. De nouvelles compétences, plus en phase avec le monde d'aujourd'hui et les besoins de la société sont à développer au collège : travail en groupe, expression orale, utilisation de nouveaux outils... Ces nouvelles compétences s'inscrivent dans le socle commun qui s'articule en cinq domaines de formation définissant les connaissances et les compétences qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire :

- Les langages pour penser et communiquer ;
- Les méthodes et outils pour apprendre ;
- La formation de la personne et du citoyen ;
- Les systèmes naturels et les systèmes techniques ;
- Les représentations du monde et l'activité humaine.

Cette réforme officialise certaines pratiques existantes à Don Bosco.

Il y a désormais deux cycles d'enseignement :

- ✚ Le cycle 3 (CM1-CM2-6°), cycle de consolidation.
- ✚ Le cycle 4 (5°-4°-3°), cycle des approfondissements.

## I. Principales caractéristiques de la réforme :

	<u>Cours</u>	<u>E.P.I.(*)</u>	<u>A.P.(*)</u>	<u>Projets(*)</u>	<u>L.C.A.(**)</u>	<u>Bi langue Ang /Ald(**)</u>	<u>LV2 : Italien Espagnol</u>
<u>SIXIEMES</u>	26h	NON	Oui : 3h	Dominantes : 1h (intégrées aux A.P.)	Non	OUI	NON
<u>CINQUIEMES</u>	26 h	Oui : 2.5h	Oui : 1.5h	Non	Oui : 1 h	OUI	OUI
<u>QUATRIEMES</u>	26 h	Oui : 3h	Oui : 1h	Projet « Europe » : (intégré aux E.P.I.)	Oui : 2h	OUI	OUI
<u>TROISIEMES</u>	26 h	Oui : 3 h	Oui : 1h		Oui : 2 h	OUI	OUI

(\*) Intégrés dans les 26 h de cours, soit en aide personnalisée, soit en EPI

(\*\*) Pour ceux qui en font le choix en 6° et/ou en 5°. Se rajoutent aux 26 h de cours. Engagement jusqu'en fin de 3°.

- Elle s'applique à l'ensemble du collège, de la 6° à la 3°, dès la rentrée 2016.
- La section européenne disparaît des programmes.
- Le nombre d'heures d'enseignement obligatoire est le même pour tous les niveaux de classe : 26 h hebdomadaires.

(\*) E.P.I. Enseignements Pratiques Interdisciplinaires

(\*) A.P. Accompagnement Personnalisé

(\*\*) L.C.A. Langue et Culture de l'Antiquité



## MISE EN PLACE DE LA REFORME DU COLLEGE A DON BOSCO- RENTREE 2016-2017

- Ces 26 heures sont réparties en:
  - ✓ 23 heures de cours « traditionnels » *d'enseignement commun*, en 6° et 22 h en 5°, 4°, 3°.
  - ✓ Des heures *d'enseignement complémentaire* consacrées :
    - en 6°, à de l'Accompagnement Personnalisé (3 h)
    - en 5°, 4°, 3° à des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (E.P.I.) et à de l'Accompagnement Personnalisé (4 h)
  - ✓ A ces 26 heures d'enseignement obligatoire peuvent se rajouter des *enseignements complémentaires aux EPI* « Langue et Culture de l'Antiquité » (L.C.A.), de la 5° à la 3°. Ils sont facultatifs mais le choix en 5° engage l'élève pour la durée du cycle.

### II. Les atouts de Don Bosco :

- Maintien de la section bi langue Anglais- Allemand de la 6° à la 3°.
- Préparation à l'examen de Cambridge facultatif (1 heure en 4°, 1 heure en 3°). Le collège Don Bosco est labélisé « Cambridge English Exam Preparation Centre ».
- Proposition d'un atelier pour pratiquer l'anglais autrement (1 heure en 4°, 1 heure en 3°).
- Conservation, en 6°, des projets de dominantes.
- Poursuite des projets de 4° « Ouverture sur l'Europe ».

### III. Les E.P.I.

- ✓ Ils permettent d'étudier une partie du programme disciplinaire d'une matière, en lien avec une ou plusieurs autre(s) matière(s). Par exemple, en 3° : La poésie engagée qui associe le français, l'histoire, la musique, les langues et l'art plastique.
- ✓ Ils sont intégrés aux horaires des matières.
- ✓ Ils ne concernent que le cycle 4.
- ✓ Chaque EPI donne lieu à une réalisation concrète qui pourra être présentée à l'oral du Brevet.

### Les E.P.I. pour la rentrée 2016-2017 au Collège Don Bosco :

#### EN 5° :

=> **Culture et Création Artistiques**

La chevalerie : Français /HG

=> **Culture et Création Artistiques**

Les voyages de découvertes: Français/HG/LV2

=> **Langues et Culture de l'Antiquité**

Le théâtre français et la commedia dell'arte:

LV2/Français/L.C.A/Arts Plastiques

#### En 4° :

=> **Langues et cultures étrangères** : Différent pour chaque 4° avec deux matières en co enseignement et la LV2 sur le thème de l'alimentation.

=> **Sciences, technologie et société**

La Terre, élément de l'Univers, dans le temps et dans l'espace.

=> **Langues et Culture de l'Antiquité** Le fantastique et l'antiquité Français/L.C.A/Techno



**EN 3° :**

=> **Information, communication, citoyenneté**

La poésie engagée Fra/HG/Musique/LV2/Arts Plastiques

=> **Transition écologique et développement durable**

Ville idéale et ville du futur LV2/HG/Arts Plastiques/Techno

Parcours avenir: vie de classe, anglais (écrire un CV etc...)

**III. L'accompagnement personnalisé :**

- ✓ Il concerne tous les élèves de la 6° à la 3°.
- ✓ Il permet de s'assurer que chaque élève maîtrise les savoirs fondamentaux, d'approfondir les apprentissages ou de renforcer ses connaissances dans les différentes matières, en fonction de la progression de chacun. Cet accompagnement permet d'apprendre à chaque élève les méthodes de travail.
- ✓ Il peut se faire en groupe réduit, ou en classe entière.
- ✓ Les élèves sont regroupés dans leur niveau en fonction de leurs besoins et au sein de groupes dont la composition varie au long de l'année.

**IV. Le nouveau brevet à partir de 2016 -2017:**

➤ **Le contrôle continu représente 400 points.**

Pour ce contrôle continu, le décompte des points s'effectue de la manière suivante :

- pour chacune des quatre composantes du domaine 1 « les langages pour penser et communiquer » et pour chacun des quatre autres domaines de formation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture :
- 10 points si le candidat obtient le niveau « Maîtrise insuffisante » ;
- 25 points s'il obtient le niveau « Maîtrise fragile » ;
- 40 points s'il obtient le niveau « Maîtrise satisfaisante » ;
- 50 points s'il obtient le niveau « Très bonne maîtrise » ;.

Des points supplémentaires sont accordés aux candidats ayant suivi un enseignement de complément selon le niveau qu'ils ont acquis à la fin du cycle 4 au regard des objectifs d'apprentissage de cet enseignement :

- 10 points si les objectifs d'apprentissage du cycle sont atteints ;
- 20 points si les objectifs d'apprentissage du cycle sont dépassés.

➤ **Le contrôle final représente 300 points.** Les épreuves écrites se déroulent sur 2 jours :

Le premier jour : Français (3h) et l'histoire-géographie, enseignement moral et civique (2h)(100 pts)

Le deuxième jour : une nouvelle épreuve écrite de 3 heures portant sur les programmes de mathématiques (2 heures) et de sciences expérimentales et de technologie (1 heure).(100 pts)

**Une nouvelle épreuve orale de 15 minutes** (100 pts)

L'élève présente un projet interdisciplinaire qu'il a conduit dans le cadre de sa scolarité en cycle 4 (5°,4°,3°). L'élève choisit le projet qu'il souhaite présenter (choix d'un EPI, d'un parcours d'éducation artistique et culturelle, avenir, citoyen et santé)

L'élève obtient son brevet s'il obtient au moins 350 points (contrôle continu + contrôle final)

**N.B. : Toutes ces informations seront reprises par les professeurs principaux lors des réunions de parents du mois de septembre**